



Concevoir pour prévenir L'entreprise Moulin de la Marche distinguée au Cfia

Communiqué de presse page 3

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail page 4

« Inn Situ - Concevoir pour prévenir » : une distinction page 5

L'entreprise Moulin de la Marche page 6



Une distinction

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail : une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de conception ou de réaménagement d'une situation de travail est une phase importante pour une entreprise. En effet, c'est l'opportunité d'impliquer ses collaborateurs en adoptant une démarche participative et itérative afin de concevoir des situations de travail adaptées.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs de la Carsat Bretagne accompagnent les entreprises qui souhaitent s'investir dans la santé et la sécurité de leurs salariés. Concevoir ou réaménager un atelier ou une ligne de production, des situations de travail, des équipements de travail ou encore repenser l'organisation et le management peut nécessiter une approche projet et des appuis externes.

Lorsque le projet est réussi et répond aux attentes et besoins de l'entreprise, celle-ci gagne également en performance.

« Inn Situ - Concevoir pour prévenir » : une distinction

En 2018, la Carsat Bretagne lance une nouvelle distinction : « Inn Situ, Concevoir pour prévenir ». Cette distinction valorise les entreprises engagées dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Ces récompenses visent à faire connaître des aménagements de situations de travail réussis, des innovations ou évolutions technologiques en termes de prévention, transférables à d'autres entreprises. Les distinctions ont été créées dans l'objectif de capitalisation et de déploiement vers un maximum d'entreprises.

L'entreprise Moulin de la Marche

L'entreprise Moulin de la Marche est spécialiste

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail :

Une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de conception ou de réaménagement d'une situation de travail est une phase importante pour une entreprise. En effet, c'est l'opportunité d'impliquer ses collaborateurs en adoptant une démarche participative et itérative afin de concevoir des situations de travail adaptées.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs de la Carsat Bretagne accompagnent les entreprises qui souhaitent s'investir dans la santé et la sécurité de leurs salariés. Concevoir ou réaménager un atelier ou une ligne de production, des situations de travail, des équipements de travail ou encore repenser l'organisation et le management peut nécessiter une approche projet et des appuis externes.

Lorsque le projet est réussi et répond aux attentes et besoins de l'entreprise, celle-ci gagne également en performance.

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail est une étape importante ...

Pour réussir le projet, la démarche doit être participative et pluridisciplinaire (chef d'entreprise, salariés, maître d'œuvre, coordonnateur, médecin du travail, préventeurs). La création d'un groupe projet pour identifier et comprendre le travail réel et futur, enrichir les attendus du projet, effectuer une analyse permettra d'orienter les choix.

Cette démarche est une approche itérative, qui s'autorise à revenir sur des choix antérieurs sans perdre de vue les objectifs initiaux. Enfin, elle apporte une vision globale qui permet à chaque étape de concilier le respect du budget et des délais, la santé et sécurité des salariés, la productivité, les performances et l'environnement de travail.

Les étapes du projet

La première phase consiste à réaliser une analyse exhaustive de l'existant et de l'activité de travail afin d'envisager les futurs changements techniques et organisationnels.

Ce temps de préparation est un investissement nécessaire, déterminant pour répondre aux objectifs de qualité et de productivité fixés par l'employeur. Mais pour les atteindre, il est indispensable d'y intégrer le critère de la sécurité et la santé au travail.

Ainsi, le travail réel, son intensité (rythmes et cadences) et l'organisation doivent également être intégrés dans le projet de conception ou de réaménagement de la situation de travail.



Une distinction

Prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles est un investissement.

Inn Situ, pourquoi ?

En 2018, la Carsat Bretagne lance une nouvelle distinction : « Inn Situ, Concevoir pour prévenir ». Cette distinction valorise les entreprises engagées dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Ces récompenses visent à faire connaître des aménagements de situations de travail réussis, des innovations ou évolutions technologiques en termes de prévention, transférables à d'autres entreprises. Les distinctions ont été créées dans l'objectif de capitalisation et de déploiement vers un maximum d'entreprises.

Inn Situ, une distinction

La distinction Inn Situ est décernée aux entreprises pour promouvoir un projet exemplaire, novateur, transférable, intégrant la prévention des risques professionnels. C'est une reconnaissance et une valorisation de l'engagement de l'entreprise en sécurité et santé au travail.

L'entreprise Le Moulin de la Marche

Le Moulin de la Marche, usine de la filière Traiteur et Surgelés d'Agromousquetaires, se situe à Châteaulin dans le Finistère. Son activité principale est la transformation de saumon, truite et thon. Une gamme de produits élaborés est également fabriquée sur site. Elle se compose, entre autres, de sushis, médaillons, dés, émincés aromatisés, chirashi.

L'entreprise compte 230 salariés.

Elle vend environ 3 000 tonnes de produits finis par an.

Les produits sont également vendus à d'autres clients type GMS, RHF et Industrie.

En raison de traces de poussières métalliques au poste d'affûteur et des matériaux composants les lames de couteaux ; entre autres du chrome, du carbone, du molybdène et du vanadium ; pouvant être néfastes pour la santé, l'entreprise a décidé de travailler sur un système d'aspiration des poussières métalliques plus performant afin de garantir la santé et la sécurité des opérateurs travaillant à ce poste.

La Carsat a réalisé des mesures du système d'aspiration positionné à l'arrière de l'affûteuse lames whizard. Ce dernier, bien qu'équipé d'un dispositif magnétique pour capter les poussières métalliques ne permettait pas de capter efficacement les poussières émises.

		
affûteuse lames whizard	...à couteaux (MADO)	repasseuses (diamant et céramique)

Dans un premier temps, l'entreprise a consulté 3 fournisseurs, spécialisés dans les systèmes d'aspiration.

L'entreprise nous a présenté ces offres, lors d'une visite sur site en Octobre 2016. Ces offres étant disparates et sans garantie de résultat, nous leur avons conseillé de rédiger un cahier des charges précis.

L'affûteur et le service maintenance ont été consultés afin de rédiger le cahier des charges et de prévoir l'aménagement de poste idéal en fonction des machines.

Mi-novembre 2016, ce cahier des charges a été envoyé à la Carsat pour avis. L'entreprise a ensuite intégré nos remarques avant de lancer une nouvelle consultation auprès de 3 entreprises spécialisées dans les systèmes d'aspiration. Elle a profité de l'occasion pour améliorer les conditions de travail à ce poste de manière générale (ex : création d'espace de rangement sous le poste de travail, adaptation des hauteurs selon les équipements posés sur le plan de travail...).

Cette installation a été finalisée en fin d'année 2017. Elle a été contrôlée par un bureau de contrôle.

Le poste de travail est fonctionnel. L'installation se compose d'un dossier aspirant à fentes positionné à l'arrière des 2 repasseuses, muni d'une casquette translucide, d'une hotte aspirante, de deux capots d'aspiration à adapter sur l'affûteuse à bande Mado. Un dépoussiéreur épure l'air pollué avant son rejet à l'extérieur.

Afin de valider l'efficacité de la nouvelle installation, le CIMPO (Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Ouest) a procédé à de nouvelles mesures aérauliques en janvier 2018 pour confirmer la conformité au cahier des charges en ventilation. Les poussières métalliques sont bien aspirées à la source.

Lors de notre visite, nous avons rappelé, à l'entreprise, qu'il était nécessaire de mettre en place un contrôle de débit annuel.

Un protocole de vérification a été rédigé, ainsi qu'un enregistrement des contrôles annuels. Ceux-ci sont réalisés directement par l'affûteur avec un anémomètre présent sur site, dont la fiabilité a été vérifiée par rapport à nos équipements.

Après quelques mois d'utilisation, l'affûteur est pleinement satisfait de son nouveau de poste de travail.



Voir le [film de la situation de travail local d'affutage de l'entreprise.](#)